Créer la demande de prix

Pour passer commande, vous devez d'abord réaliser une demande de prix.

> Cependant, l'envoi de la demande de prix est optionnelle et vous pourrez confirmer votre commande sans cette dernière.

Option 1: dans le sous-menu d'achat

- Allez dans le module **Achats** < *Achats* < “Demande de prix” (ou “Bons de commande” si vous passez la première étape).

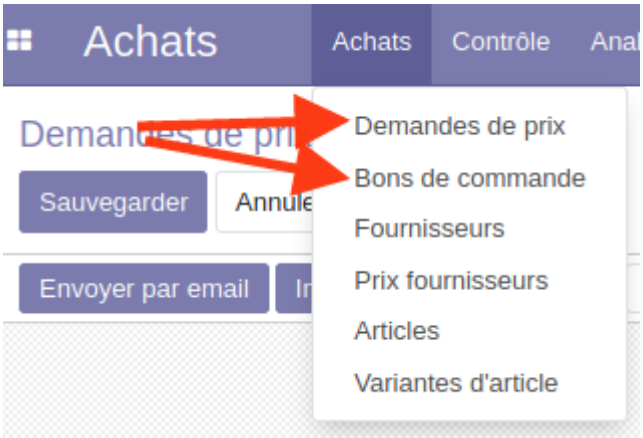

Vous avez alors la liste des demandes de prix en cours.

- Cliquez sur le bouton “Créer” pour en faire une nouvelle.

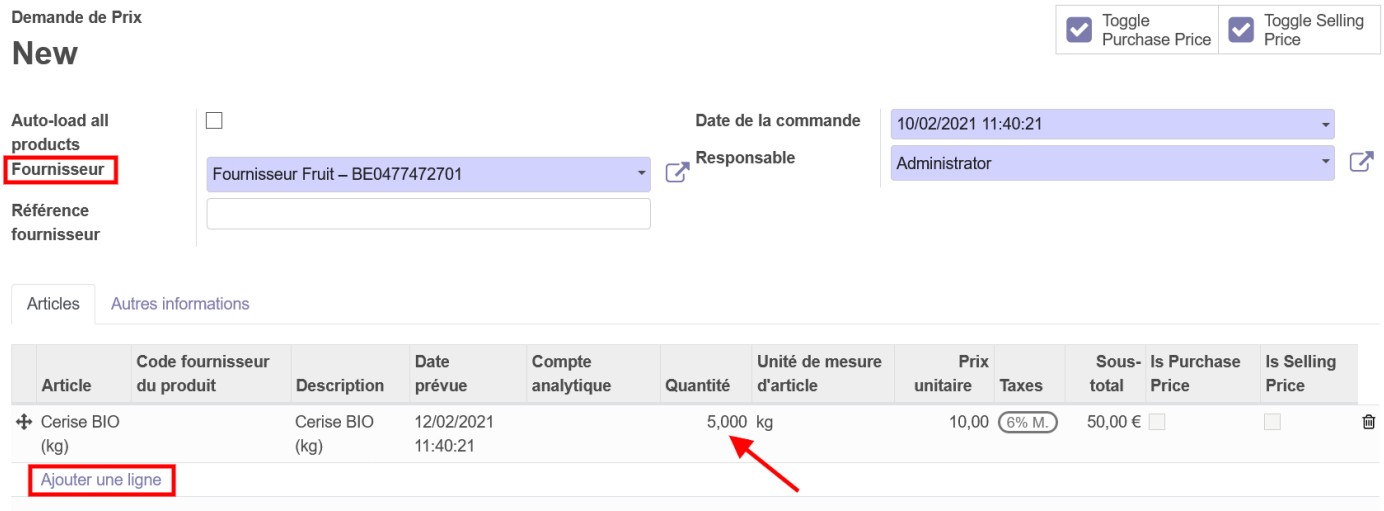

- Adaptez la demande

- Sélectionnez le fournisseur
- Ajoutez une ligne par article commandé

> Dév. BEES coop : Seuls les articles en vente chez le Fournisseur peuvent être ajoutés dans le formulaire de commande. Module beesdoo_purchase

Une fois le produit sélectionné, l'utilisateur n'aura qu'à modifier la quantité, les autres champs se remplissent automatiquement avec les valeurs par défaut définies sur les fiches articles.

Option 2 : depuis la fiche article

Il est également possible de créer une demande de réapprovisionnement depuis la fiche article, via le bouton "réapprovisionner".

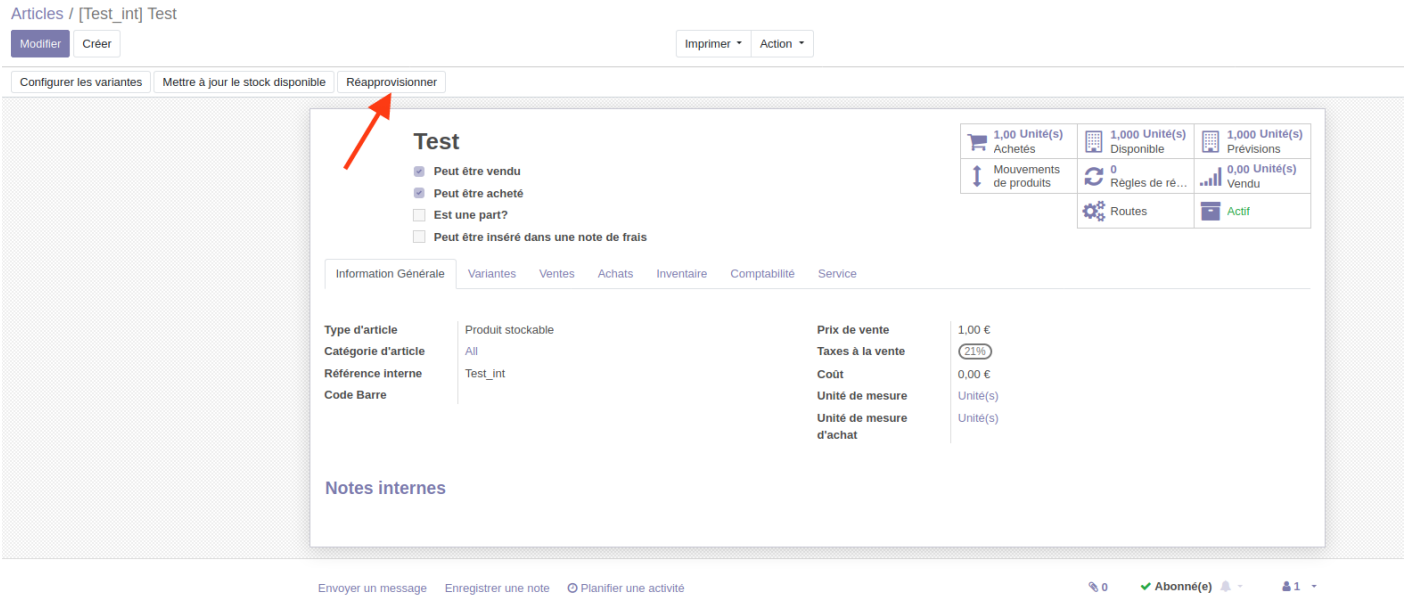

Celui-ci ouvre une fenêtre permettant d'indiquer les quantités souhaitées. Cela crée automatiquement une demande de prix, à retrouver dans **Achats** < *Achats* < "Demande de prix.

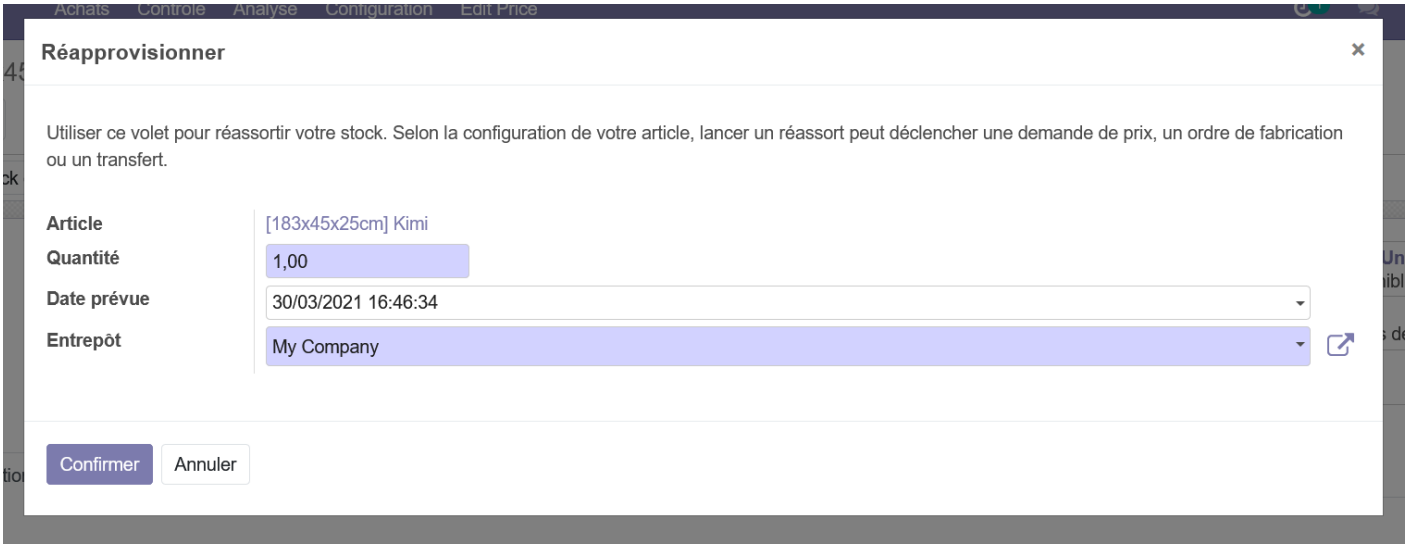

- Cliquez ensuite sur "sauvegarder" pour enregistrer votre demande.

Remarque 1 :

Si la gestion des unités de mesure à l'achat (voir tutoriel) est activée dans la configuration, une colonne en plus est affichée dans le bon de commande. Le prix unitaire correspond au prix pour 1 unité indiquée dans cette colonne. Dans cet exemple, 4.50 euros (HTVA) pour 1 pack de 3 :

Remarque 2 :

Si dans la fiche de l'article, vous avez spécifié une quantité minimale d'achat, la colonne "Quantité" indiquera cette quantité minimale lorsque vous encodez l'article dans le bon de commande.

> Vous pouvez toujours éditer cette quantité (en l'augmentant ou en la réduisant). ODOO ne vous empêchera pas de passer votre commande avec une quantité inférieure à la quantité minimale !

Gestion des délais

La date de commande est par défaut la date du jour. Dans le cadre des règles de réassortiment, cette date peut être automatiquement modifiée en fonction des paramètres définis.

La date prévue est par défaut la date de la commande + le délai de livraison. Cette date elle aussi peut-être automatiquement modifiée en fonction des paramètres défini sur les règles de réassortiment.

Revision #12
Created 8 February 2021 16:31:13 by Admin
Updated 16 September 2021 14:28:58 by Catherine Lembrée